



Association de droit local
Loi 1908

REPRÉSENTANT FRANÇAIS DE LA
COALITION EUROPÉENNE POUR METTRE
FIN À L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE

Siège social

BP 41
67065 Strasbourg cedex
Tél. 03 88 35 67 30
Fax 03 88 35 55 18

Département
Administratif et Missions

38 rue Saint-Cornély
56340 Carnac
Tél. 02 97 52 57 00
Fax 02 97 52 57 09
www.one-voice.fr

Conseil National de l'Ordre des vétérinaires
Monsieur le Président

34 rue Bréguet
75011 Paris

Carnac, le 12 septembre 2017

AMO/VFR/12092017
Lettre recommandée avec AR

Objet : Animaux non domestiques dans les établissements itinérants

Monsieur le Président,

Suite à la déclaration du 6 juin 2015 de la fédération des vétérinaires d'Europe dont vous êtes membres, contre les exhibitions des animaux d'espèces non domestiques dans les établissements itinérants, notre association souhaiterait recueillir votre position sur cette question.

Nous vous remercions par avance de votre réponse et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Muriel Arnal
Présidente Fondatrice
One Voice

